

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

Sous la présidence de Claude CLAVERIE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes GONZAGA Mariannick, LAFFARGUE Nadine, LAFONT Dominique, PEROTTO Josiane, SACHETTI Véronique, SZYMKOWIAK Régine, MM. BAJOLLE Guy, BARTOLINI Jean-Marie, DI GUISTO Thierry, GAUBE Denis, LALANNE Bernard, ROLLIN Patrice, SOULESTIN Jean-Marie, TANCOGNE Richard.

Ordre du jour

- Election du Maire
- Détermination du nombre et élection des adjoints
- Désignation des délégués après des organismes de regroupement
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h, et déclare les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

1) Election du Maire

Mme SZYMKOWIAK, ayant pris la présidence de la séance, fait procéder à l'élection du Maire.

Nombre de votants : 15

Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Candidats :

- ✓ CLAVERIE Claude : quatorze voix

Monsieur CLAVERIE Claude est proclamé Maire et immédiatement installé.

2) Détermination du nombre et élection des adjoints

Sous la présidence de M. CLAVERIE Claude, il est indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au Maire maximum. Monsieur le Maire rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la Commune disposait à ce jour de 2 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 3 le nombre des adjoints.

Election du premier adjoint :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Candidats :

- ✓ GAUBE Denis : une voix

✓ SZYMKOWIAK : douze voix

Madame SZYMKOWIAK Régine est proclamée première adjointe et est immédiatement installée.

Election du deuxième adjoint :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Candidats :

✓ GAUBE Denis : treize voix

Monsieur GAUBE Denis est proclamé deuxième adjoint et est immédiatement installé.

Election du troisième adjoint :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 5

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Candidats :

✓ DI GUISTO Thierry : une voix

✓ LAFONT Dominique : neuf voix

Madame LAFONT Dominique est proclamée troisième adjointe et est immédiatement installée.

Indemnités du Maire et des adjoints :

Le conseil municipal décide de fixer les indemnités des élus comme suit à compter du 1^{er} avril 2014 :

- Monsieur Claude CLAVERIE, Maire, percevra une indemnité égale aux 8.25 % de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ;
- Madame Régine SZYMKOWIAK 1^{ère} Adjointe, percevra une indemnité égale aux 8.25 % (taux maximum) de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ;
- Monsieur Denis GAUBE, 2^{ème} Adjoint, percevra une indemnité égale aux 8.25% (taux maximum) de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ;
- Madame Dominique LAFONT, 3^{ème} Adjointe, percevra une indemnité égale 8.25% (taux maximum) de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

3) Désignation des délégués auprès des organismes de regroupement

Toutes les désignations dont il est fait état ci-dessous ont été approuvées à l'unanimité

✓ Désignation des délégués communaux pour les EPCI dont la commune est membre

○ COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune dispose d'un conseiller communautaire et d'un suppléant et que, dans les Communes de moins de 1 000 habitants, ces deux conseillers sont déterminés par l'ordre de classement du tableau des membres du Conseil Municipal. Ainsi les conseillers sont :

- Conseiller titulaire : CLAVERIE Claude, Maire
- Conseiller suppléant : SZYMKOWIAK Régine, première adjointe

○ S.I.A.E.P. de CAUSSENS :

- CLAVERIE Claude
- SOULESTIN Jean-Marie

○ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION :

- GONZAGA Mariannick
- BAJOLLE Guy

✓ Mise en place des commissions communales :

Commission des Finances : tous les élus ont vocation à siéger à cette commission.

Commission des travaux et de la voirie : Denis GAUBE, Patrice ROLLIN, Jean-Marie BARTOLINI, Dominique LAFONT, Thierry DI GUISTO, Régine SZYMKOWIAK, Mariannick GONZAGA.

Commission fêtes et cérémonies, fleurissement et embellissement : Régine SZYMKOWIAK, Dominique LAFONT, Josiane PEROTTO, Nadine LAFFARGUE.

C.C.A.S. (Centre communal d'actions sociales) : sous la présidence du Maire, Claude CLAVERIE :

Désignation de 4 représentants du Conseil Municipal : Nadine LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Guy BAJOLLE, Jean-Marie SOULESTIN.

Le C.C.A.S. étant composé de 9 membres (dont le Maire qui en a la présidence), les 4 membres manquants seront nommés plus tard par le Maire afin de compléter cette commission.

Relation avec l'Ecole : Claude CLAVERIE

Assainissement/ station d'épuration : Claude CLAVERIE

Conseiller à la défense : Véronique SACHETTI

Ont reçu délégation de signature : Régine SZYMKOWIAK en cas d'absence
ou d'empêchement du MAIRE

Sylvie COURTES-BROCA, secrétaire de mairie, pour l'état civil.

4) Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus à délibérer, la séance est levée
à 18h30.

Le Maire
Claude CLAVERIE

